



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Écoute territoriale Pays de Fayence(83) *Rencontre-miroir*

6 Juillet 2023

*Habiter, travailler et agir ensemble
à l'heure des transitions*



unadel
Les écoutes territoriales



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

1. Une Écoute territoriale ?
2. Le territoire, ses caractéristiques et les dynamiques observées
3. Ce que nous avons compris : enjeux repérés à débattre et enrichir
4. Construire des perspectives



unadel
Les écoutes territoriales

1. Une Écoute territoriale ?



L'Unadel

→ Union nationale des acteurs du développement local, **association loi 1901 créée en 1992**

→ **Notre vision** : " *Tout territoire, urbain ou rural, constitue un « bien commun »*".
Depuis plus de 30 ans, l'Unadel rassemble et met en réseau les acteurs, les collectivités et les organisations qui, dans les territoires, œuvrent à la construction d'un « autre développement » local, plus ouvert, plus respectueux de l'humain et de la planète. Pour vivre mieux ensemble, il faut agir ensemble, telle est notre conviction.

Nos adhérents : personnes morales (collectivités, associations, réseaux d'éducation populaire, SCIC, centres de ressources, laboratoires universitaires...) et individus (élus, militants du DL, acteurs associatifs, habitants...)

→ **4 Missions** :

1. promouvoir et diffuser la culture du Développement local
2. accompagner les acteurs notamment sur les pratiques de coopération
3. mettre en commun les ressources et les initiatives
4. rassembler largement les acteurs du DL pour croiser les regards

La démarche des Ecoutes territoriales

- Une **méthode initiée en 2014** par l'**UNADEL** et **Mairie Conseils**
- Une **démarche nationale soutenue aujourd'hui** par l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** et les **cotisations des adhérents**
- Plus de **35 territoires « Écoutés »** depuis 2014 :
EPCI, PNR, Commune, Pays... sur le thème « *gouvernance et transitions* » à travers différentes entrées (tourisme durable, contrat de ruralité, coopération interterritoriale, écoute citoyenne...)
- Un **triple objectif** :
 - ◆ **Partir d'une "photographie" du territoire pour donner un cadre collectif d'échange et de réflexion**
 - ◆ **Capitaliser et valoriser les initiatives/dynamiques/pépites à l'échelle nationale**
 - ◆ **Mettre en réseau les territoires écoutés**

La méthode

Les 3 temps d'une écoute territoriale

- ✓ Préparation : Une préparation minutieuse avec des référents du territoire sur la thématique

- ✓ Visite de territoire : 2-3 jours **pour rencontrer les acteurs des territoires (collectivités, associations, entreprises, habitants...)**

- ✓ Restitution(s) :
 - 📄 Organisation d'une **restitution-miroir pour enrichir les analyses**
 - 📄 **Plusieurs Écoutes en simultané** pour avoir **des éléments de comparaison** et **compiler les enseignements**
 - 📄 Réalisation d'une **fiche reportage pour le territoire**, et d'un **document de synthèse à l'échelle nationale**

En 2023

✓ Une thématique choisie par les bénévoles et administrateurs de l'association : "**Habiter, travailler et agir ensemble à l'heure des transitions** "

✓ Un appel à territoires lancé → **13 territoires intéressés**

✓ **4 territoires retenus**

PETR SUD LOZERE (48)

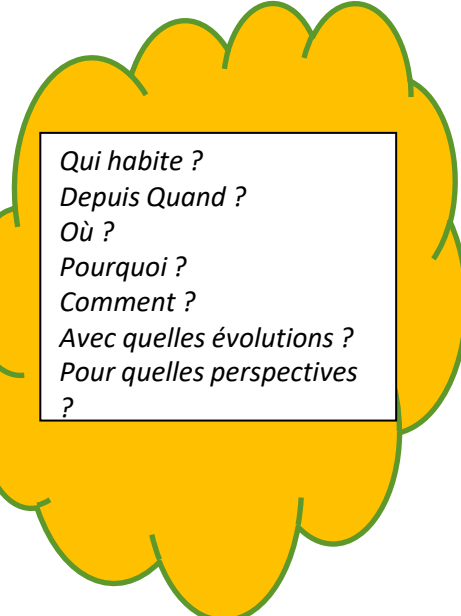
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE(57)

PAYS DE FAYENCE (83)

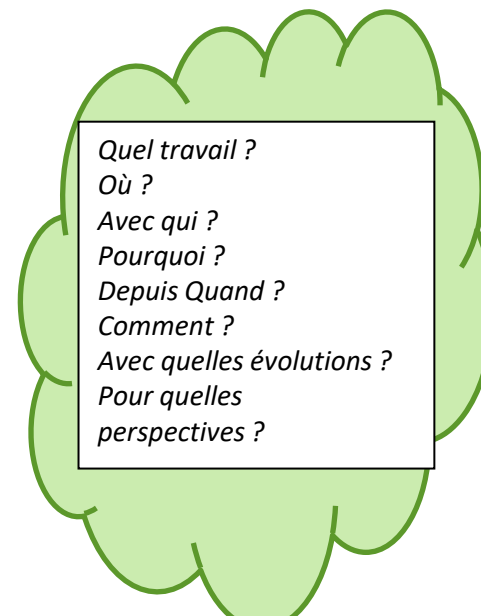
VALENCIENNES METROPOLE (59)

L'objet précis de notre Écoute

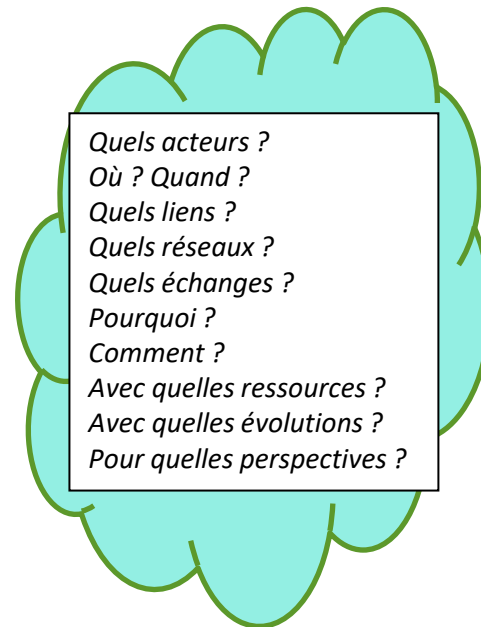
Habiter, Travailler et Agir ensemble sur les territoires, **à l'heure de la transition.**



*Qui habite ?
Depuis Quand ?
Où ?
Pourquoi ?
Comment ?
Avec quelles évolutions ?
Pour quelles perspectives ?*



*Quel travail ?
Où ?
Avec qui ?
Pourquoi ?
Depuis Quand ?
Comment ?
Avec quelles évolutions ?
Pour quelles perspectives ?*



*Quels acteurs ?
Où ? Quand ?
Quels liens ?
Quels réseaux ?
Quels échanges ?
Pourquoi ?
Comment ?
Avec quelles ressources ?
Avec quelles évolutions ?
Pour quelles perspectives ?*

Dans quel cadre de transition sociale et environnementale ?

Soit sur le territoire du Pays de Fayence

- La possibilité d'une prise de recul, au moment d'une crise
- Une réflexion sur les lieux et les liens qui font le territoire du Pays de Fayence aujourd'hui
- La possibilité d'engagement d'une démarche collective de réflexion, de décision et d'action partagée

Verbatim

« J'attends du concret de ces écoutes »

« On fait beaucoup de diagnostics, mais pas assez de solutions »

« Il s'agit d'identifier les biais : ce qu'on ne voit pas ? Ce qu'on ne veut pas faire ? »

L'Écoute territoriale du Pays de Fayence

- ✓ Des **échanges préalables** avec la Communauté de communes : **René BOUCHARD** et **Samuel BERTRANDY** et des membres du collectif de la transition en Pays de Fayence : **Guy LEDOUX** et **Christian LOUIS**
- ✓ **4 "Écouteurs"** de l'UNADEL
 - 2 bénévoles qualifiés : **Alix Roche** (administratrice, ex DGA Région PACA , **Dominique Garet** (administrateur et responsable des Centres sociaux)
 - 1 salarié : **Philippe Carbasse** , chargé de mission Unadel
 - 1 expert-associé : Pierre-Antoine **Landel**, Université Grenoble Alpes
- ✓ **Des entretiens** les lundi 5 et mardi 6 juin, **20 structures** rencontrées à cette occasion, soit **30 personnes**
- ✓ Une **diversité d'acteurs rencontrés** :
 - ◆ Elu·es
 - ◆ Associations, Entreprises
 - ◆ Technicien·nes de collectivités

Déroulé de la séquence (rappel)

- **Restitution et échanges (jusqu'à 18h45)**

- 👉 **Présentation par les écoutants des enseignements**

Consignes : chacun.e 3 post-it

Sur le vert : une idée qui vous semble très juste, avec laquelle vous êtes très d'accord

Sur le rose : une idée avec laquelle vous n'êtes pas du tout d'accord ! ou à nuancer, préciser !

Sur le jaune : une idée qu'il manque !

- 👉 **Echanges à partir des post-it**

- **19h00 – 19h45 : Atelier (et restitution)**

- 👉 Par groupes de xxxx, chaque groupe travaille à des propositions d'évolution pour l'enjeu identifié, Chaque groupe désigne 1 rapporteur

- 👉 Restitutions

- **19h45-20h00 : Conclusion**

- **20h00 : Convivialité**

2.

**Le territoire, ses
caractéristiques et
les dynamiques
observées**



Les écoutes territoriales

Un territoire d'interface entre littoral varois et les Préalpes, entre métropole niçoise et communautés d'agglomération

- **Une communauté de communes rassemblant 9 communes, en forte croissance de population (7400 habitants en 1968, 28000 aujourd'hui)**
- **Un paysage marqué par les villages perchés, en cours de glissement vers la plaine urbanisée**
- **Un espace rural pour certains aspects : 40.000 ha, dont 30.000 en forêts et espaces naturels, urbain pour d'autres , sous l'influence économique des Alpes maritimes,**

Verbatim

« C'est un territoire à échelle humaine : il y a 9 communes et pas 100, il y a 30.000 habitants et pas 100.000 »

Une dynamique marquée par des événements et décisions externes

Canicules
Fortes tensions
Sur la ressource
En eau

Fermeture de
la voie ferrée
Draguignan
Grasse
« la fin d'un monde »

Catastrophe
du barrage
De Malpasset

Crise Agricole
arrêt achat
plantes à parfum

« Fermeture »
du pont
du lac

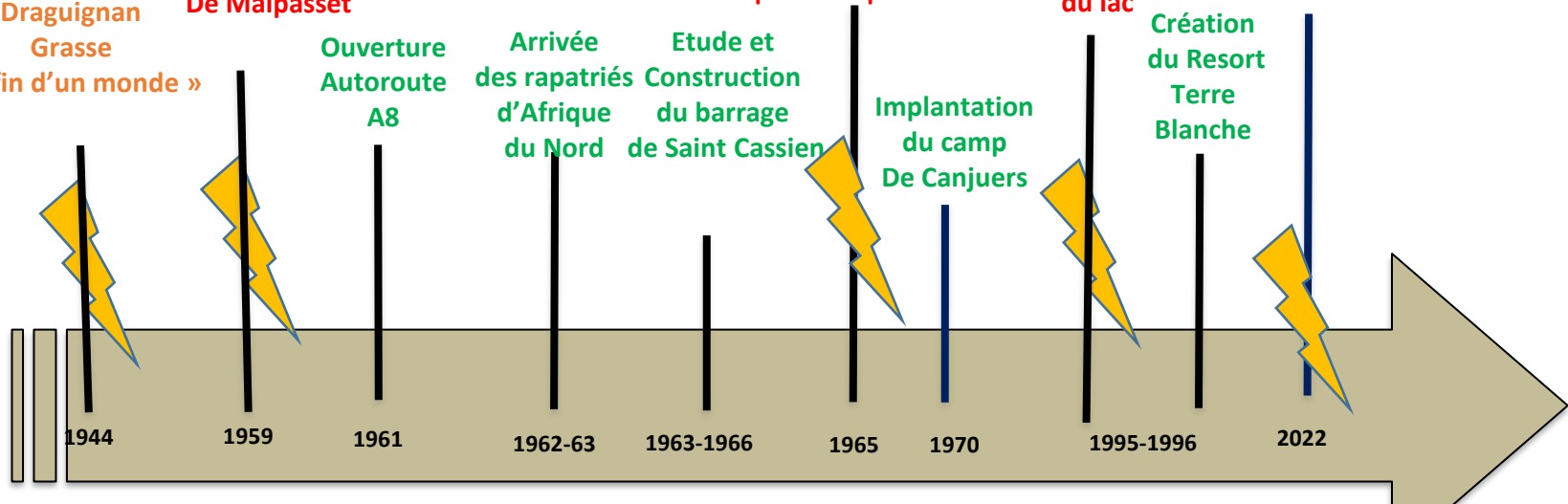
Ouverture
Autoroute
A8

Arrivée
des rapatriés
d'Afrique
du Nord

Etude et
Construction
du barrage
de Saint Cassien

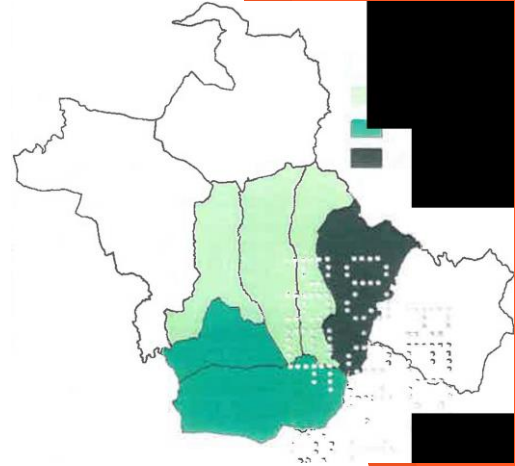
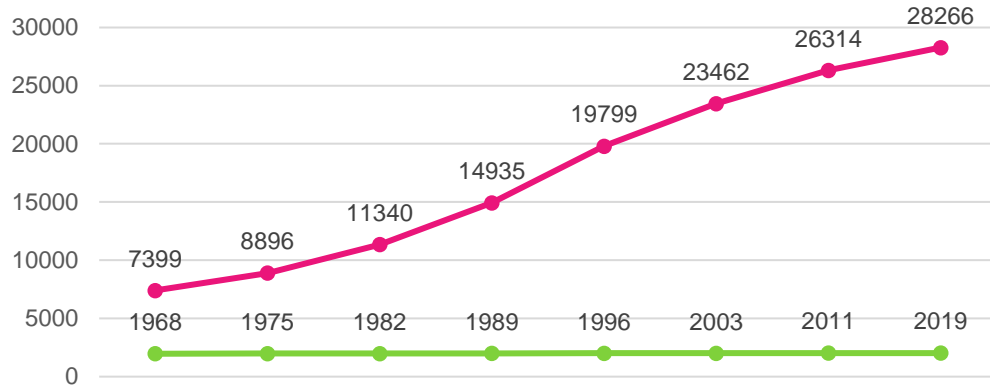
Implantation
du camp
De Canjuers

Création
du Resort
Terre
Blanche



HABITER : Un territoire en forte croissance démographique

Evolution de la population du Pays de Fayence



Triplement de la population en 40 ans, quadruplement de la population en 50 ans :
+ 3,5 par an entre 1975 et 1990 et + 1,91 % par an depuis 2006 = 2 fois ceux du Var,

Verbatim

« Nous sommes victimes de notre succès »

« des retraités avec jardin et piscine, des habitants urbains à la recherche de campagne, des populations issues d'autres pays, mais aussi des personnes en situation précaire, des jeunes sans lycée et des personnes âgées sans possibilités de transport »

« Quand on va au marché avant on se connaissait, maintenant ce sont des inconnus...ca change tout le temps »

Un territoire, où l'on est « bien » :

- Un territoire de nature entouré mais proche du littoral, et des villes
- Un territoire accessible, calme, moins cher, moins pollué
- Des villages perchés à vous couper le souffle
- On y trouve à peu près tout ce dont on a besoin
- Un territoire que l'on a quitté pour faire sa vie professionnelle mais dans lequel on revient

17.000 logements

dont 7% vacants, 28% de résidences secondaires et 65% de résidences principales.

78 % des constructions neuves sont des maisons individuelles

Verbatim

“ je suis venue dans le pays pour son calme, pour la campagne”

“Je suis resté ici pour profiter d'un merveilleux paysage et de ses aménités On y trouve de tout , des supermarchés, banques, médecins dentiste, santé, laboratoires”



La crise de l'eau, révélatrice des limites d'un modèle de développement

La transition s'impose en raison d'une crise de la ressource

Des solutions d'urgence : diagnostic des réseaux, réserves d'eau, modulation du tarif de l'eau en fonction des quantités

Une "décision" (février 2023 : annonce de la pause des permis de construire, au travers d'une révision du SCoT en cours, globalement acceptée par les élus et les habitants)

Verbatim

« Avec tout ce qui nous tombe sur la figure, avec la question de l'eau, il nous faut faire une pause »

« Avant, on réglait simplement le curseur de la démographie »

“ Jusqu'à présent, on adaptait l'eau à l'urbanisme, maintenant, on adapte l'urbanisme à l'eau ”

« Avec cette décision, on veut envoyer un signal : on a si peu de marge en eau qu'on ne peut pas faire plus.

Donc on fait une pause dans les permis. On le fait contraint et forcé »,

" Ce n'est pas une crise ponctuelle mais structurelle "



et ou les déplacements sont devenus difficiles :

- **A l'intérieur du territoire**
- **sur la traversée du territoire**

Une situation aggravée par l'absence de Lycée et la faiblesses de transports réguliers, une concentration de l'urbanisme commercial et des services en plaine, rendant la traversée plus difficile

Verbatim

« Les gens vivent dans leur voiture ».

« On entend aujourd'hui les mêmes projets qu'il y a 45 ans. Rien n'a bougé »

“ Les personnes âgées qui n'ont pas de voiture ne peuvent pas aller faire leurs courses”

“le carburant est trop cher pour les aides à domicile , on doit leur faire des bons”



TRAVAILLER : Un territoire qui travaille beaucoup ailleurs

12 500 actifs dont 6 500 emplois sur le territoire :

- ❑ 67,5 % des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence.
- ❑ 35 % des actifs travaillent dans les Alpes Maritimes (Cannes, Mandelieu et Sophia Antipolis), ...) avec un taux qui augmente en fonction de la proximité de l'autoroute : 64,5% à Tanneron, 46,5% à Montauroux.

L'emploi local repose sur 2 secteurs d'activités principaux auxquels s'ajoute l'agriculture

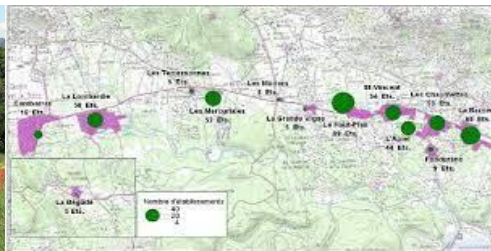
- ❑ le **tertiaire** 78 % dont le tourisme
- ❑ le **BTP** : 14%
- ❑ Industrie : 4,5% seule la ZAE de Seillans est à vocation industrielle.
- ❑ Agriculture : 3,6% soit deux fois plus que le taux régional

Verbatim

“Le travail ne se fait plus sur place : ici on réside et on travaille ailleurs”

“On est très preneurs de la main d'œuvre locale, on est captifs. Le coût du transport est très pénalisant”

“ L'accès au logement est difficile pour les saisonniers, mais aussi pour les permanents travaillant sur place avec des revenus moyens”



TRAVAILLER : Une économie locale fragilisée par la crise de l'eau

150 agriculteurs : élevage, viticulture, oléiculture, horticulture et apiculture, eucalyptus et mimosa

700 entreprises dans le BTP (1,63 emplois par entreprise)

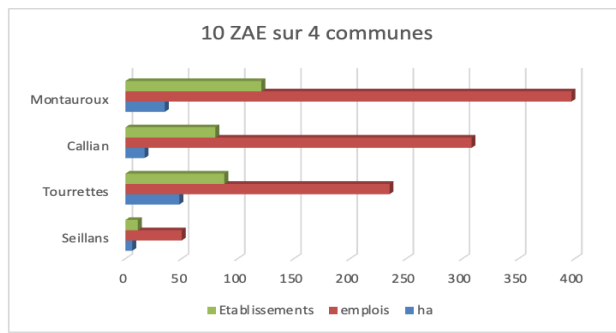
1 entreprise Leader dans le **domaine du tourisme** : Terre Blanche 350 ETP,

12 campings, 1000 emplacements, 8052 lits touristiques

Le territoire compte une densité de **10,39 emplois à l'ha** à comparer à près de 37 sur Sophia Antipolis, 27 sur le pays de grasse ou 13,3 sur la Dracénie

10 ZAE sont recensées en 2019 1 sur Seillans et respectivement 3 sur Tourrettes, Caillan et Montauroux

ces 10 ZAE couvrent au total 106 ha, accueillent 300 établissements et représentent 990 emplois, essentiellement du commerce et des services



TRAVAILLER : Une économie locale en transition

- Avec la suspension des permis de construire, le **BTP** doit se réorienter vers la réhabilitation
- **les agriculteurs** sont confrontés à la sécheresse, mais bénéficient d'actions publiques, avec le PAT, les ZAP, l'approvisionnement du lac de Saint Cassien
- **Le tourisme** fait le choix de la pleine nature et du tourisme vert

verbatim

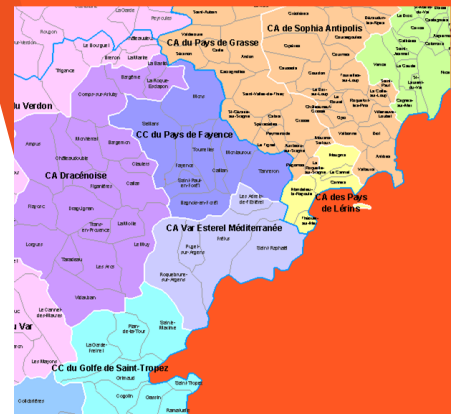
“ La commune ne veut pas devenir un centre urbain, elle doit valoriser son image sur les sports de plein air, la qualité de vie et de ses espaces naturels et agricoles.”

“On a créé une ZAP (Zone Agricole Protégée) essentiellement tournée vers la viticulture, d'un PAT(plan alimentaire territorial) pour réduire le gaspillage alimentaire, création d'un jardin potager municipal pour alimenter la restauration scolaire en circuits courts, en permaculture.”

“La vitrine du village doit être d'offrir un cadre pour les activités de pleine nature (randonnée, VTT, escalade, course d'orientation, trail etc.”

AGIR ENSEMBLE :

- Une « petite » intercommunalité relativement récente : canton, pays,
- Une intercommunalité de gestion (dotée d'un nombre limité de compétences) , plus qu'une intercommunalité de projet
- Une intercommunalité à l'interface entre plusieurs agglomérations : Draguignan, Fréjus, Grasse, Cannes, Sophia-Antipolis



Verbatim

« Le SIVOM, il s'occupait de rien, c'était un lieu d'échanges entre les communes. »

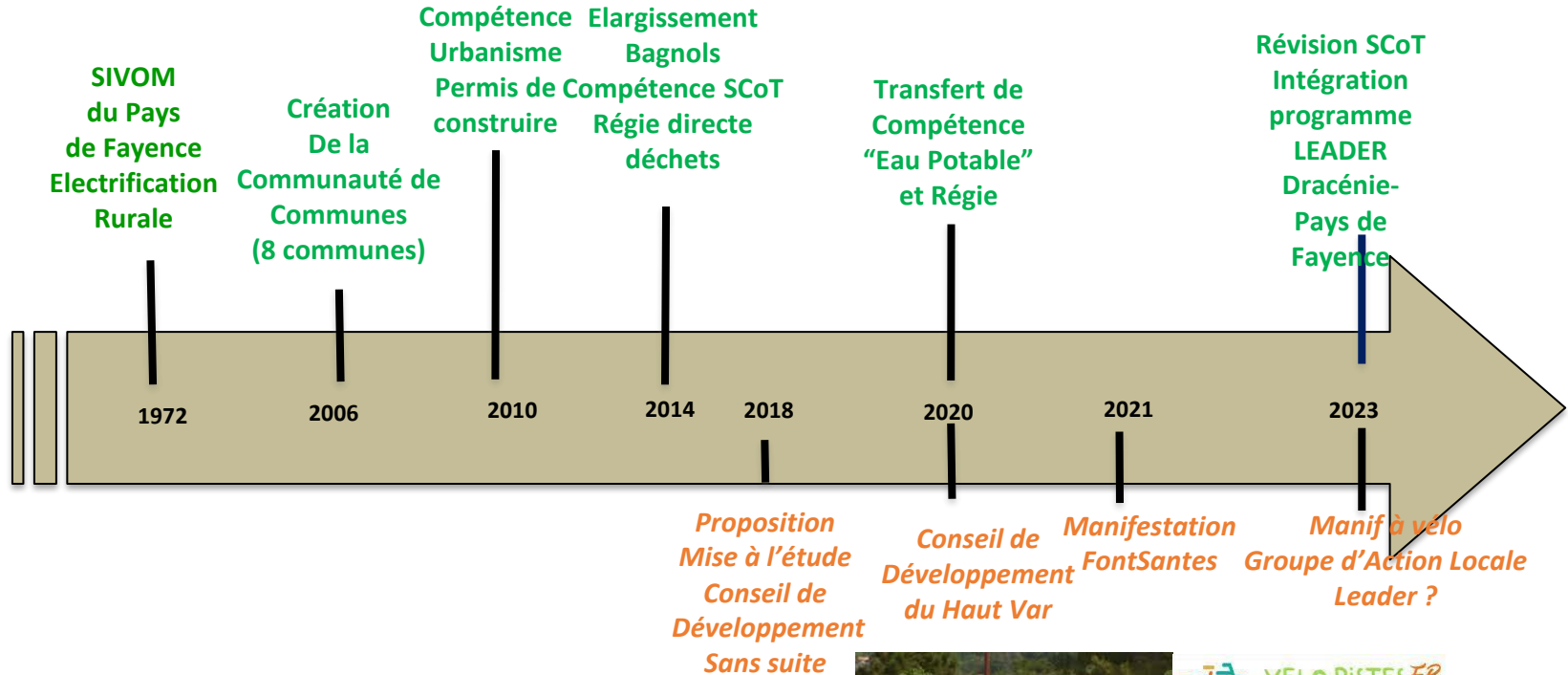
« Les 9 communes ont gardé leur cohérence dans le développement. Il ne faut pas rester bloqué sur le passé, mais construire l'avenir ».

« Il y a une volonté d'équilibre entre toutes les communes ».

« Chaque commune a sa propre vision. Il n'y a pas assez de vision systémique »

« La vision territoriale n'est pas partagée »

Une histoire intercommunale récente



Une intercommunalité qui doit encore trouver ses marques, devenir un objet partagé et assumé

Verbatim

“Il n’y a pas encore une réelle culture de l’intercommunalité. La communication n’est pas très bonne avec l’EPCI. On ne sait pas où les compétences commencent et où elles finissent. Son approche est parfois perçue comme trop technocratique.”

“ Il y a des techniciens de grande qualité qui font des choses cohérentes”

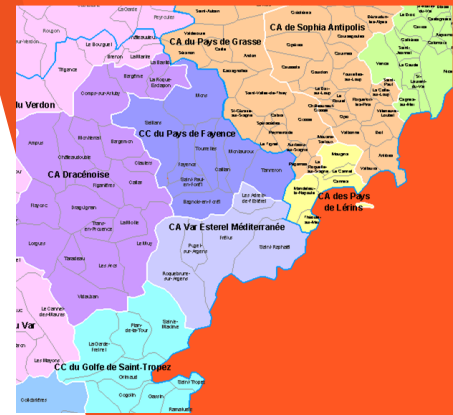
“ il faut changer la posture des élus, moins d’électoratisme, penser le moyen et le long terme... »

“Nous voulons responsabiliser les administrés. Il ne faut pas confondre sobriété et décroissance.”

« Pour faire avancer les choses, il faut toujours pousser les gens »

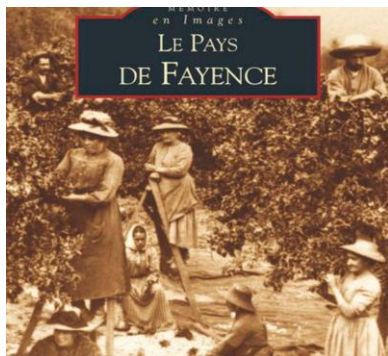
« Ici, on fait tout pour avoir le permis de construire, plus rien après »

« L’agir ensemble ne se fait pas ».



- Mais, au-delà de ses compétences limitées, **le Pays de Fayence est plus qu'une réalité institutionnelle** : Pour le plus grand nombre, le Pays de Fayence est un territoire porteur d'une histoire et d'une identité, mais aussi d'un territoire en lien avec d'autres territoires.
- Certains acteurs mettent leurs énergies au service d'un avenir global du Pays, il y a des atouts, des personnes qui se placent dans le non institutionnel, le non formel. Il y a des collectifs, des réseaux d'acteurs et d'entrepreneurs
- **Il y a la place pour l'expression d'une vision qui promeut le Pays de Fayence comme territoire de vie et de transition.**

D'où l'opportunité de construire un projet de territoire, impliquant les acteurs dans le débat, la décision, mais aussi l'action : *habiter un territoire, c'est y résider mais c'est aussi participer à sa transformation*



Le social, un secteur assumé par les associations, qui mériterait un diagnostic approfondi

- La diversité de peuplement semble peu appréhendée, elle est une condition de réussite de la transition :
- des personnes en situation précaire qui ne peuvent se déplacer sans des bons carburant,
- des jeunes qui sont au bord de la rupture parce qu'ils font 4 heures de transports par jour,
- des personnes qui vivent dans leur village perché et qui ne peuvent plus aller faire leurs courses dans la plaine etc...

Le GAPS : Un exemple de coopération qui fonctionne entre acteurs dans le domaine de la santé

Le GAPS, une association avec les praticiens de santé, en partenariat avec des élus (1 Vice-Président de la Communauté de communes dans le CA , une subvention annuelle, une commission santé), des patients, des associations sportives, des habitants, engagés dans des actions bénévoles (ex : centre de vaccinations)

Verbatim

"Les besoins sociaux s'accroissent. Les personnes viennent de plus en plus tôt chaque mois"

"Ici, on ne parle pas de la précarité sociale. Être en bonne santé, quand on est isolé, c'est pas facile. Nous aidons en moyenne 140 familles chaque mois"

"Par le biais des 9 maires, on peut mobiliser tout le territoire sur une thématique"

Une question

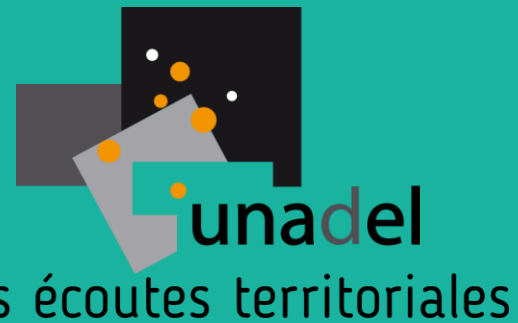
« Admettons que le problème d'eau soit réglé, peut-on continuer comme avant ? »

Une hypothèse

Dans un contexte de transition, la participation citoyenne est un levier déterminant pour une transformation qui permette aux habitants de se réappropriier le territoire et d'engager des actions collectives

3.

**Des enjeux repérés
dans les
expressions**



Enjeu n° 1 : Mettre en débat et expérimenter de nouvelles façons d'habiter et de se déplacer dans le pays de Fayence

Verbatim

“ Il faut mettre les cartes sur table : faut il poursuivre la croissance démographique ou la maîtriser ?”

“La crise des ressources va impacter l'économie locale ..., mais de nouvelles opportunités peuvent apparaître dans les façons d'habiter (isolation des bâtiments, énergies nouvelles, circuits courts, autopartage...”

“Il faut un projet global et inventer un nouveau modèle d'habitat (hameau, habitat intergénérationnel habitat autonome...), ce que ne propose pas le SCOT en cours de révision. On doit faire preuve de créativité, recréer de l'espace commun. Le logement va devenir inaccessible”

“L'intercommunalité ne peut traiter tous les sujets, répondre à tous les enjeux”.

“Les choses changent vite. On a connu un emballement urbain, mais qui a manqué de cohérence notamment en termes d'infrastructures de transport, de réseaux etc

“Il faudrait tenter de proposer une organisation des déplacements avec des alternatives à la voiture, et le partage de la voirie routière,, organiser le covoiturage, les cheminements à pieds », “La solution, c'est le vélo “ « A Fayence, on ne peut pas vivre sans voiture. Celui qui prend son vélo risque sa vie ! ».

Une question

Comment associer les habitants et les acteurs du territoire à une réflexion sur l'habitat et la mobilité en Pays de Fayence ?

Enjeu n° 2 : Trouver et favoriser des synergies inter entreprises et inter-associatives

Verbatim

"Il faut du temps pour que toutes les parties puissent coopérer. Ce qui est en train de changer, c'est la notion d'interdépendance. On a besoin les uns des autres"

"Tous les secteurs sont touchés par la crise de l'eau, agriculture, tourisme, BTP, jardineries, bref l'économie locale est en péril".

" il y a des énergies indépendantes les unes des autres "

"Le Nouveau Journal valorise les actions d'une vie associative importante et diverse sur le canton "

"On a une réunion par mois avec les associations sociales : Relais solidarité, Saint Vincent de Paul..."

"Il n'existe pas de guide des associations sur le pays de Fayence"

"Nous aimerions développer une multitude de métiers et créer un laboratoire pour les populations exclues du monde du travail"

" Mon ambition : trouver une personne pour me remplacer"

Une question ?

Comment mieux accompagner les associations et les entreprises dans leurs activités, mais aussi dans leurs évolutions et transformations ?

Enjeu n°3 : Définir ensemble ce que peut être un projet de territoire pour le pays de Fayence

Verbatim

“La commune ne veut pas devenir un centre urbain, elle doit valoriser son image sur les sports de plein air, la qualité de vie et de ses espaces naturels et agricoles.”

“Les deux grands problèmes sont : La route entre les villages perchés est trop étroite et dangereuse et pas de transports en commun en particulier pendant la période touristique et aujourd’hui le problème de l’eau dont l’acheminement n’est pas adapté aux besoins, il y a trop de fuites qui auraient dû être réparées depuis longtemps, il y a une grosse dépendance de la Siagne et du Lac de Saint Cassien.”

“Le challenge c’est de faire adhérer les habitants à un projet de territoire”

Une question

Comment définir et mettre en oeuvre un projet de territoire, associant les habitants et acteurs du territoire ?

Consommation foncière
Constructions non maîtrisées, mitages
Infrastructures insuffisantes
Autosolisme



Transformation, Coopération
Autonomie Réseaux
Ingéniosité Créativité
Engagement collectif

4.

Construire des perspectives

Un moment de travail de groupes

Dans chaque groupe :

- **Un animateur**
- **Un rapporteur**

Deux temps :

- **L'état des lieux/constats**
- **Des propositions**

Nous vous proposons de travailler par groupes sur la base des 4 questions posées ou de toute autre que vous auriez définie ensemble

→ **Groupe 1 : Comment associer les habitants et les acteurs du territoire à une réflexion sur l'habitat et la mobilité en Pays de Fayence ?**

Animatrice : Alix Roche

→ **Groupe 2 : Comment mieux accompagner les associations et les entreprises dans leurs activités, mais aussi dans leurs évolutions et transformations ? ,**

Animateur Dominique Garet

→ **Groupe 3 : Comment définir et mettre en œuvre un projet de territoire, associant les habitants et acteurs du territoire ? :**

Animateur : Pierre-Antoine Landel

Ou une autre question partagée ?

MERCI
pour votre
attention

MERCI à celles et ceux
qui ont permis cette écoute
et aux personnes rencontrées

**HABITER, TRAVAILLER
ET AGIR ENSEMBLE
AU TEMPS DES TRANSITIONS**



FICHE-TERRITOIRE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE FAYENCE (83)**



**ÉCOUTES TERRITORIALES
2023**

Rappel de la démarche des Écoutes Territoriales

Ce document est le résultat d'une démarche d'écoute territoriale réalisée par l'unadel dans le territoire de la communauté de communes du pays de Fayence.

L'**union nationale des acteurs du développement local (unadel)** est une association militant pour un développement local sensible, coopératif et inclusif.

Depuis 1992, elle rassemble des élus, des acteurs associatifs, des professionnels de l'ingénierie territoriale, des universitaires, des habitants... mobilisés autour de la promotion et la reconnaissance des territoires de projets comme creuset de développement local et de l'idée que « **tout territoire constitue un bien commun** ».

Forte de cette idée, depuis 2014, l'unadel propose des **Écoutes territoriales** : un dispositif d'accompagnement au service des coopérations territoriales.

La méthode des "Écoutes territoriales" apporte un éclairage et un regard décalé («photographie» de territoire) pour favoriser le travail collectif des acteurs au service des transformations territoriales.

Par cette méthode d'enquête originale basée sur **une écoute bienveillante et non-interventionniste**, l'unadel se positionne comme catalyseur et facilitateur pour aider à (ré)engager les dynamiques coopératives territoriales à partir de la mise en lumière des enjeux racontés et vécus par les acteurs.

Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire afin de renforcer le pouvoir d'agir des territoires et des acteurs.

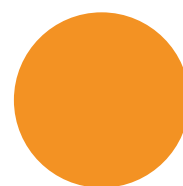
QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS


- Un dispositif pour interroger les **gouvernances territoriales, les coopérations et les postures nécessaires aux transitions.**
- Pour chaque territoire : une équipe intervenante de **4 personnes** (bénévoles, expert-associé, salarié pour aller à la rencontre d'acteurs très divers de territoires (sans prétention à l'exhaustivité).
- Déjà **plus de 40 territoires écoutés depuis 2014** (EPCI, communes, départements ou projets associatifs).

➔ En Pays de Fayence, l'écoute territoriale a été co-construite avec le **collectif pour la transition et la Communauté de communes du Pays de Fayence.**

Le thème des Écoutes Territoriales 2023 est « **HABITER, TRAVAILLER ET AGIR ENSEMBLE AU TEMPS DES TRANSITIONS** ».

Ce document est un reflet des propos tenus par les personnes rencontrées.





La Communauté de communes du Pays de Fayence : Construire ensemble un projet de territoire adapté aux ressources locales

Le Pays de Fayence s'inscrit dans le périmètre de la communauté de communes qui réunit 9 communes et 29 000 habitants sur une surface de plus de 40.000 ha.

Si l'intercommunalité a été créée en 2006, la dénomination de pays montre son inscription dans une histoire ancienne, en passant par son statut de canton à l'époque où ce découpage traduisait une cohérence sociale et culturelle forte.

Après avoir connu une croissance démographique très élevée, la sécheresse de l'année 2022 a généré une grave crise d'approvisionnement en eau.

Elle amène les élus à geler les autorisations de construction sur les 5 prochaines années. Cette situation interroge fortement le modèle de développement du territoire, et plus précisément, le mode d'élaboration et le contenu de son projet



1. HABITER :

Le Pays de Fayence, un territoire d'interface et à forte identité

Son identité repose sur une juxtaposition de villages perchés, spécifiques des arrière-pays de la méditerranée qui, associés à la forêt, confèrent au paysage une unité remarquable.

L'image est mobilisée sans relâche, même si chaque village conserve sa singularité, leur urbanité repose sur la présence de patrimoines remarquables tels que des rues ombragées, des calades, des fontaines, des terrasses (ou restanques), totalement adaptés à la pente et à l'aridité du climat.

Situé à l'interface entre le littoral varois et les Préalpes d'azur, entre la métropole niçoise et les communautés d'agglomération de Draguignan, Fréjus, Grasse et Sophia Antipolis, le territoire de la Communauté de communes du Pays de Fayence en subit les influences.

Son histoire est émaillée d'événements et de décisions externes qui l'ont fortement impacté.

Ainsi en 1944, la destruction du pont de chemin de fer a entraîné la fermeture de la ligne Draguignan Grasse marquant la fin d'un monde fait de sobriété, en même temps que d'échanges et de solidarités.

En 1955, la catastrophe du barrage de Malpasset a généré la construction du barrage et du lac de Saint Cassien entre 1963 et 1966, devenu aujourd'hui le pôle touristique majeur du territoire.

En 1961, l'arrivée de l'autoroute A8 a relié le territoire à la Côte, et facilité les mobilités domicile-travail à grande échelle.

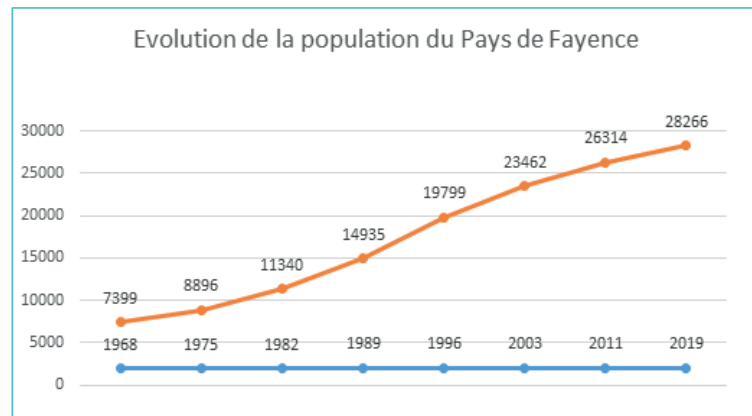
En 1995-1996, la fermeture partielle du Pont du Lac, permettant l'accès à l'autoroute, a souligné la dépendance du territoire à cette infrastructure.

Enfin, la sécheresse et les coupures d'eau de l'été 2022 ont montré sa vulnérabilité.

Les évolutions de la population sont en grande partie liées aux dynamiques des territoires de proximité, mais aussi à ceux qui peuvent être plus lointains.

Un territoire hyper attractif

Depuis 1968, on assiste à un quadruplement de la population sur le territoire. Cela représente plus de deux fois les taux de croissance du Var, qui est par ailleurs un des départements les plus attractifs de France. De surcroît, en été, la population est multipliée par 2,5.



Un des interlocuteurs décrit ainsi ces habitants : *«des retraités avec jardin et piscine, des habitants urbains à la recherche de campagne et travaillant ailleurs, des populations issues d'autres pays, mais aussi des personnes en situation précaire, des jeunes sans lycée et des personnes âgées sans possibilité de transport».*

Cette description traduit le caractère résidentiel du territoire, en ce sens qu'une part importante des habitants y réside mais n'y travaille pas.

Elle montre aussi la présence de populations en situation de fragilité.

Un territoire où l'on est bien

Les entretiens ont souligné à plusieurs reprises la qualité de vie dans le territoire, qui repose sur différentes représentations : *«Un territoire de nature entouré mais proche du littoral et des villes», «un territoire accessible, calme, moins cher, moins pollué où l'on trouve à peu près tout ce dont on a besoin», «un territoire que l'on a quitté pour faire sa vie professionnelle, mais dans lequel on revient».*

Alors même que le pays de Fayence est marqué par l'intensité des relations avec des agglomérations voisines, mais aussi des métropoles plus éloignées, ses caractéristiques rurales, voire campagnardes, sont revendiquées.



La crise de l'eau, révélatrice des limites d'un modèle de développement

Jusqu'en 2022, la ressource en eau n'a jamais été considérée comme un facteur limitant de la croissance démographique du territoire.

Avec l'accroissement des phénomènes de sécheresse (l'assèchement du forage Sainte Brigitte, Puyis à Seillans en 2022), la régie a été amenée à travailler sur des problématiques nouvelles (sobriété, restructuration, prises de conscience, réduction des pertes sur le réseau, conciliation des usages...) et à encourager les usagers à réduire leur consommation.

La réactualisation de l'étude besoins/ressources du pays de Fayence a mis en évidence la très forte vulnérabilité du territoire, avec le risque de voir les coupures d'eau devenir récurrentes en été, mais aussi en hiver, aggravé par l'existence d'un stock de plus de 1.000 permis de construire, non encore réalisés.

Face à cette situation, les élus ont décidé de mettre en place une révision du SCoT qui propose un moratoire sur les nouvelles autorisations de construction, en limitant la croissance annuelle de la population à 0,1%, (à la place de plus de 1,9% actuellement).

Les élus la justifient ainsi : *«Jusqu'à présent, on adaptait l'eau à l'urbanisme, maintenant, on adapte l'urbanisme à l'eau».*

L'inquiétude se retrouve aussi chez certains habitants *«Avec tout ce qui nous tombe sur la figure, avec la question de l'eau, il nous faut faire une pause».*

D'aucuns pensent que des solutions existent pour répondre aux besoins pendant que d'autres estiment qu'un autre mode de développement s'impose.

Les mobilités, autre source d'inquiétude

Les mobilités, qui sont un levier essentiel du fonctionnement du territoire, sont aussi fortement interrogées. La plupart des interlocuteurs considèrent qu'elles sont devenues très difficiles à la fois à l'intérieur du territoire, mais aussi sur sa traversée.

Les entretiens illustrent ainsi la situation telle qu'elle impacte la vie quotidienne des habitants : *«Les gens vivent dans leur voiture»*,

«Les personnes âgées qui n'ont pas de voiture ne peuvent pas aller faire leurs courses».

Les infrastructures ont suivi le développement du territoire, sans pouvoir les anticiper.

L'absence de Lycée génère des déplacements de près de 4h par jour pour les lycéens et rend difficiles leurs conditions de vie.

Cette situation témoigne de difficultés pour les élus et acteurs du territoire à s'entendre sur les projets les plus importants et à articuler les différentes échelles d'intervention extérieures autour de ces priorités : État, Région, Département, agglomérations voisines.

En tant qu'autorité Organisatrice des Mobilités, la Région assume l'organisation des transports scolaires ainsi que celle des lignes de car interurbaines «Zou».

Un transport à la demande (TAD), relie les différentes communes du Pays de Fayence et assure la correspondance avec d'autres lignes vers Cannes, Saint-Raphaël et l'aéroport de Nice, mais pour nombre d'interlocuteurs, ces services sont loin de répondre aux besoins du futur.

2. TRAVAILLER : Un territoire qui travaille beaucoup ailleurs

Le pays de Fayence compte 12 500 actifs dont 6 500 emplois sur le territoire.

67,5 % des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence.

35 % des actifs travaillent dans les Alpes Maritimes (Cannes, Mandelieu et Sophia Antipolis...) avec un taux qui augmente en fonction de la proximité de l'autoroute : 64,5% à Tanneron, 46,5% à Montauroux.

Les témoins ont bien conscience de cette réalité : *«Le travail ne se fait plus sur place : ici on réside et on travaille ailleurs»*. La dynamique témoigne d'une pénurie de main d'œuvre, en lien avec les problèmes de mobilité, mais également d'accès au logement : les saisonniers comme les permanents, aux revenus modestes ou moyens, trouvent difficilement à se loger.

L'emploi local repose sur les services et les commerces, auxquels s'ajoute l'agriculture.

Le tertiaire représente 78% des emplois, notamment le tourisme.

Les services et commerces permettent aux acteurs économiques du territoire de capter des revenus qui lui sont extérieurs.

Au-delà du resort «Terre Blanche» qui représente plus de 300 équivalents temps plein, le pays de Fayence compte 12 campings totalisant 1 000 emplacements ainsi que 8 052 lits touristiques.

Du côté des élus, on affirme faire le choix d'un tourisme vert et de pleine nature : *«La commune ne veut pas devenir un centre urbain, elle doit valoriser son image sur les sports de plein air, la qualité de vie et de ses espaces naturels et agricoles»*.

Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics représente 14% des emplois avec 700 entreprises qui sont très majoritairement unipersonnelles.

L'industrie pèse 4,5% des emplois, en particulier dans le secteur agro-alimentaire.

L'agriculture représente 3,6% des emplois soit deux fois plus que le taux régional.

Elle réunit 150 agriculteurs organisés autour de différentes filières : élevage, viticulture, horticulture, plantes à parfum, apiculture, eucalyptus et mimosa, sans compter l'oléiculture qui occupe une place spécifique, en tant que production de qualité, mais aussi marqueur de paysages et de traditions méditerranéennes.

«On a créé une Zone Agricole Protégée (ZAP) essentiellement tournée vers la viticulture, un Plan alimentaire territorial (PAT) pour réduire le gaspillage alimentaire, et on étudie la création d'un jardin potager municipal pour alimenter la restauration scolaire en circuits courts, en permaculture.»

Le territoire est couvert par 10 Zones d'activités économiques (ZAE) recensées en 2019 toutes situées dans la zone de plaine.

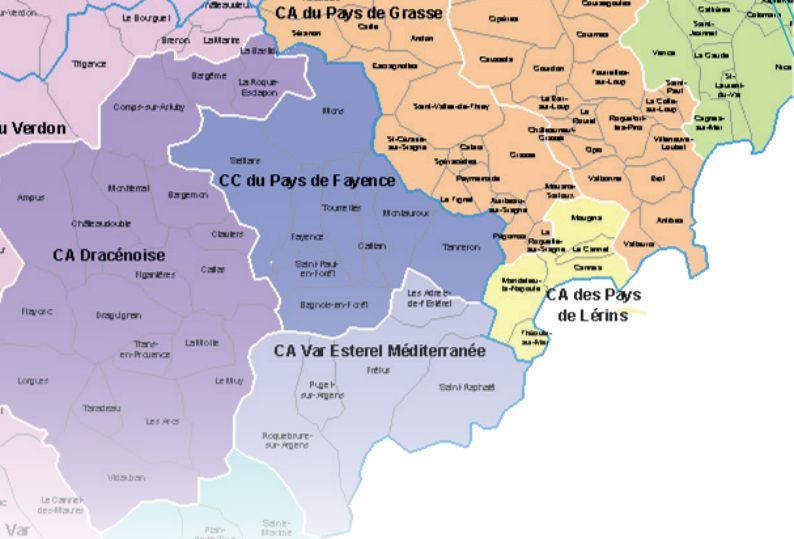
Elles accueillent 300 établissements et représentent 990 emplois, essentiellement du commerce et des services.

Entre agriculture, tourisme et BTP, l'économie locale est bien évidemment directement concernée par la crise de l'eau. Le secteur du BTP est d'ores et déjà affecté par les décisions prises sur le gel des permis de construire, bien que les nouvelles constructions

soient souvent le fait d'entreprises extérieures, les entreprises locales étant essentiellement mobilisées par les travaux de réhabilitation, isolation, entretien des maisons, piscines et jardins.

Les acteurs agricoles et du tourisme sont également en plein questionnement.





3. AGIR ENSEMBLE : Une attente partagée par de nombreux acteurs du territoire.

L'avantage d'être à l'échelle humaine

L'histoire de l'intercommunalité trouve à son départ un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM), dont l'activité reposait principalement sur l'Électrification Rurale et «*était surtout un lieu d'échanges entre les communes*».

Il faut attendre 2006 pour voir la création d'une Communauté de communes dotée d'un nombre limité de compétences.

Les statuts de la communauté de communes traduisent un souci de cohérence résumé ainsi : «*Il y a une volonté d'équilibre entre toutes les communes*».

L'intercommunalité a ainsi su échapper aux grands regroupements liés aux différentes réformes territoriales depuis 2010 malgré la structuration aux alentours de plusieurs agglomérations : Draguignan, Fréjus, Grasse, Cannes, Sophia-Antipolis, sans compter la métropole Niçoise.

«*On reste un territoire à échelle humaine : il y a 9 communes et pas 100, il y a 30.000 habitants et pas 100.000*», ce qui est présenté comme un avantage.

Malgré tout, des difficultés à avoir une vision territoriale partagée

Les participants aux écoutes soulignent ainsi la qualité des services apportés par l'intercommunalité : «*Il y a des techniciens de grande qualité qui font des choses cohérentes*». mais: «*Chaque commune a sa propre vision. Il n'y a pas assez de vision systémique, de projet coordonné et cohérent*» et «*On ne sait pas où les compétences commencent et où elles finissent*».

Au-delà d'une difficile cohérence à trouver entre les différents territoires, les jeux d'acteurs ne favorisent pas toujours la mise en synergie : ainsi les élus peuvent déplorer la posture «*consommériste*» des habitants : «*Pour faire avancer les choses, il faut toujours pousser les gens*», «*Ici, on fait tout pour avoir le permis de construire, plus rien après*».

La question essentielle porte sur l'association des habitants et des acteurs du territoire, résumée radicalement par un acteur : «*L'agir ensemble ne se fait pas*». Cela peut même participer à l'invisibilisation de certaines problématiques.

Le social, un secteur invisibilisé qui mériterait un diagnostic approfondi

Comme l'indique un interlocuteur «*Ici, on ne parle pas de la précarité sociale*». Pourtant, elle est bien présente voire s'accroît : «*On a des personnes en situation précaire qui ne peuvent se déplacer sans des bons carburant, des jeunes qui sont au bord de la rupture parce qu'ils font 4 heures de transports par jour, des personnes âgées qui vivent dans leur village perché et qui ne peuvent plus aller faire leurs courses dans la plaine*».

Assumé en grande partie par des associations peinant à se faire reconnaître et à renouveler leurs membres, le domaine du social ne fait pas partie des compétences de l'intercommunalité.

Les acteurs rencontrés demandent une coordination entre les associations et les institutions (Conseil départemental, CAF...) qui interviennent sur le territoire à laquelle l'intercommunalité pourrait contribuer.

Des signaux et des évolutions encourageantes

Bien que l'intercommunalité doive encore trouver ses marques et devenir un objet partagé et assumé, il n'en reste pas moins que le Pays de Fayence est aujourd'hui une réalité fonctionnelle.

Elle a su se doter de compétences pour faire face aux défis à venir (compétence urbanisme en 2010, mise en place d'une régie de gestion des déchets en 2012, compétence Eau Potable en 2020 et gestion en régie). Les possibilités ouvertes par l'intercommunalité sont ainsi soulignées : «*Les 9 communes ont gardé leur cohérence dans le développement. Il ne faut pas rester bloqué sur le passé, mais construire l'avenir*», «*Par le biais des 9 maires, on peut mobiliser tout le territoire sur une thématique*».



2. L'OPPORTUNITÉ DE CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ EN PARTANT DES DYNAMIQUES EXISTANTES

La rencontre miroir qui a permis la rencontre de plus de 50 participants à la suite de ces écoutes a été l'occasion d'approfondir 4 enjeux qui pourraient faire preuve d'une approche collective à l'échelle du pays de Fayence. Ils avaient été énoncés comme suit :

- Mettre en débat et expérimenter de nouvelles façons d'habiter le Pays de Fayence
- Organiser les mobilités et articuler les différentes échelles d'intervention ;
- Trouver et favoriser des synergies inter entreprises et inter-associatives ;
- Définir ensemble ce que peut être un projet de territoire pour le Pays de Fayence.

Les débats ont mis en évidence la possibilité d'engager une démarche participative, partant des documents du SCOT, mais aussi des acquis du territoire, pour engager des chantiers participatifs sur des questions relatives à l'avenir.

Le SCOT, un document socle ?

Le pays de Fayence s'est doté de la compétence « SCOT », sur son seul périmètre, ce qui correspond à une situation intéressante. Ce document d'urbanisme constitue un cadre pour élaborer un projet de territoire, à partir de trois documents :

- le diagnostic, qui établit un état des lieux complet des forces et faiblesses du territoire, mais aussi des opportunités et des menaces ;
- le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui propose une vision du devenir souhaité du Territoire ;
- le Document d'Orientation et d'Objectifs qui définit les règles et moyens à mettre en œuvre, prenant en compte les ressources locales.

Comme souvent, ces documents ont été élaborés par des bureaux d'étude spécialisés, dont la principale compétence est de rendre ces documents compatibles aux attentes des services de l'État et des partenaires. Ce document est une bonne base pouvant être mise en débat avec les acteurs et les habitants du territoire afin d'aller vers un projet de territoire, sur toutes les phases d'élaboration du document : diagnostic, prospective et stratégie.

Des dynamiques coopératives citoyennes

Il n'existe pas de Conseil de développement à l'échelle de l'intercommunalité.

Une organisation a été créée dans le Pays du Haut Var, sur un périmètre correspondant à une circonscription législative incluant le pays de Fayence.

En parallèle, l'actualité souligne la multiplication de manifestations liées au projet de remise en activité de la décharge de Fontaines ou la demande d'équipements cyclables.

Dans le même temps, certains acteurs tels que le Conseil de transition du pays de Fayence mettent leurs énergies au service d'un avenir global du Pays.

Il y a dans ces dynamiques des atouts, avec des personnes qui se placent dans le non institutionnel, le non formel avec des collectifs, des réseaux d'acteurs et d'entrepreneurs, incluant l'échelle internationale avec l'amicale Europe.

Il y a la place pour l'expression d'une vision qui promeut le Pays de Fayence comme territoire de vie et de transition, et la construction d'un projet de territoire.

Au total, l'écoute territoriale a mis en évidence une question partagée par l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

Elle a été formulée ainsi à plusieurs reprises : « Admettons que le problème d'eau soit réglé, peut-on continuer comme avant ? ».

Mieux considérer les initiatives citoyennes dans le domaine de la solidarité

Le Pays de Fayence voit se développer plusieurs initiatives sociales et citoyennes, portées le plus souvent par des associations.

Peuvent être cités : la Croix-Rouge, le relais solidarité, la Recyclerie, le GES Sandra dans le domaine des services à la personne, le Nouveau journal dans le domaine de l'information, l'Étincelle, épicerie solidaire et d'autres.

Il existe également un collectif des associations socioculturelles du Pays de Fayence, à l'initiative d'un guide-répertoire des associations et structurant pour faire connaître les actions.

Des coopérations réussies entre élus et acteurs : l'exemple du Groupement des Acteurs et Professionnels de Santé (GAPS)

Dans le domaine de la santé, chacun travaillait dans son coin et il fallait passer à une médecine personnalisée, travailler en équipe, dans le cadre d'un exercice coordonné.

Le GAPS, association créée en 2014 et regroupant des praticiens de santé, en partenariat avec des élus, des patients, des associations sportives, des habitants, engagés dans des actions bénévoles (ex : centre de vaccinations) a permis cette transformation.

Depuis sa création, le GAPS a créé une maison de santé agréée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) conçue pour lutter contre la désertification médicale. Elle est répartie sur 5 sites pour ne pas accentuer le déséquilibre entre la plaine et les cœurs de villages. Les communes assurent la maîtrise d'ouvrage des locaux.

La Communauté de Communes apporte une assistance, un appui à la recherche de subventions, des salles de réunions, des conférences et la maîtrise d'ouvrage de deux maisons de santé.

Le Groupement apporte des éléments déterminants pour l'installation de médecins : exercice coordonné des soins, lien entre acteurs.

En outre, il permet de travailler avec la Communauté de communes dans 3 directions pour faciliter les installations de médecins : habitat, travail du conjoint, services et loisirs.

La communauté de commune du Pays de Fayence s'est engagée dans le structure via un Vice-Président de la Communauté de communes siégeant au Conseil d'Administration du GAPS, et en attribuant une subvention annuelle.

En somme, l'efficacité du GAPS repose sur sa capacité à articuler différentes échelles d'intervention : nationale et régionale avec l'ARS, départementale, mais aussi interterritoriale avec les hôpitaux des agglomérations voisines.

Sa légitimité repose sur une animation capable d'accompagner l'évolution des besoins, de connaître les singularités de chacun, de rechercher les complémentarités, puis de les faire vivre dans un cadre adapté.

Ces principes renouvellent des relations entre élus et acteurs du territoire dans un contexte de changement.



Ils se retrouvent aussi dans d'autres secteurs comme, par exemple, l'agriculture. Cela se traduit aujourd'hui par plusieurs projets de Zones Agricoles Protégées (Z.A.P.) et un projet de Plan Alimentaire Territorial (P.A.T.).

La coopération entre le GAPS et la Communauté de Communes est un succès qui pourrait servir de modèle sur le principe à suivre dans les autres secteurs d'un projet de territoire, à savoir : l'énergie, la mobilité, l'éducation, l'économie et l'action culturelle. Les modalités de relations seraient adaptées en fonction des secteurs et des acteurs impliqués.

Face à la crise de l'eau, une gouvernance de l'eau pour réfléchir et assurer une répartition collective des usages.

Conformément aux orientations de la loi NOTRE, la compétence « eau et assainissement » a été transférée à l'intercommunalité en 2019 et une régie a été créée en décembre 2019.

Son objet est de garantir à tous l'accès à une eau de qualité, et plus globalement de passer d'une gestion

« technique » à une gestion durable soucieuse d'une préservation de la ressource disponible et l'adéquation avec les besoins des habitants.

Pour cela, l'un des enjeux est de favoriser l'appropriation des enjeux de l'eau par les citoyens.

Ainsi, les élus communautaires ont eu la volonté d'élargir progressivement la participation au conseil d'exploitation de la régie avec la création de 6 nouveaux sièges (9 sièges aux élus de Communauté de Commune, 1 siège au représentant du personnel de la structure, 1 siège à l'association des usagers de l'eau, 2 sièges aux associations d'agriculteurs du Pays de Fayence, 2 sièges aux « personnes qualifiées », reconnues pour leur expertise dans un domaine de l'eau).

Ce conseil est un organe consultatif chargé de donner son avis sur les questions relatives à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.

Les « efforts collectifs » mis en œuvre en 2022 ont permis une réduction de 30 % de la consommation en 2022 et des mesures plus restrictives (ex : coupure) ont pu être évitées.

Afin de poursuivre et pérenniser les démarches de sensibilisation et de mobilisation, la régie de l'eau a prévu le recrutement d'un ambassadeur de l'eau dont la mission sera d'ouvrir à une concertation sur les usages de l'eau impliquant les usagers.

Des envies de coopérations et de liens entre entreprises et territoire

Pour les entreprises, un certain nombre de services sont développés par les chambres consulaires et l'Intercommunalité.

Plusieurs participants aux écoutes font part d'une méconnaissance des entreprises, des activités entrepreneuriales et des projets qu'elles portent.

C'est particulièrement le cas pour le Resort « Terre Blanche » qui peut être présenté ainsi :

«Conçu dans l'esprit des villages provençaux, le resort s'étend sur 300 hectares. (...) sur lesquels se développe une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), qui comprend aujourd'hui 115 suites et villas avec vue sur les villages perchés du Pays de Fayence. L'établissement comprend un hôtel 5 dans une bastide provençale de 3 200m², un Spa, deux parcours de golf 18 trous, un centre d'entraînement unique en Europe labellisé «European Tour Performance Institute» et plus de 400 œuvres d'art.»*

La réalité du groupe c'est aussi plus de 300 employés, et probablement 400 si l'on intègre le personnel associé aux villas, répartis dans une forte diversité de métiers.

C'est aussi un dispositif d'adduction d'eau brute autonome à partir de la réserve de Saint Cassien.

Il développe une forte diversité de métiers et une activité notable dans le domaine de la préservation de la biodiversité et de la reforestation.

Malgré son impact économique et environnemental sur le territoire, les relations avec le Pays de Fayence restent ténues.

Des coopérations existent dans le domaine scolaire et pour l'approvisionnement en circuits courts. Elles pourraient certainement être développées dans les domaines de l'emploi, du logement et des transports, de l'aménagement des jardins et espaces verts, de la gestion de l'eau, mais aussi du logement et des transports.

Cette ouverture au territoire pourrait être recherchée avec d'autres entreprises, au travers d'un processus d'interconnaissance qui serait à renforcer entre les entreprises, mais aussi entre les entreprises, les associations et acteurs du territoire.

Un besoin d'éclaircissement sur la compétence transport de l'intercommunalité

La question de la répartition des compétences dans le domaine de la mobilité reste difficile à cerner.

Si la responsabilité des Communes et du Département reste identifiée dans le champ des voiries communales et départementales, il est difficile d'identifier l'autorité organisatrice des mobilités qui intervient sur le périmètre du pays de Fayence.

De même, dans le développement du cyclable, si des projets sont évoqués, il est difficile d'identifier qui en sera le porteur.

La Communauté de communes est dotée d'une compétence mobilité, dont le contour mériterait d'être précisé.

Le bassin de mobilité regroupe 3 communautés de communes (Lac et Gorges du Verdon, Pays de Fayence et Golfe de Saint Tropez) et deux agglomérations (Dracénie Provence Verdon et Esterel Côte d'Azur).

La situation est complexe et mériterait d'être clarifiée, au niveau des compétences de chacun, des budgets associés et des moyens humains.

La question peut être posée en priorité pour le vélo dont nombre d'interlocuteurs s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une solution d'avenir.

Si la traversée du pays est annoncée sur les documents par la traversée du territoire par l'itinéraire Eurovélo 8

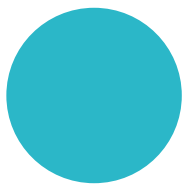


sur 28 kms, elle n'est pas concrétisée par des itinéraires en site propre et équipements associés.

Les projets d'aménagement mériteraient d'être concertés avec les cyclistes.

Une des mesures les plus demandées reste celle de la construction d'un Lycée sur le territoire.

Un projet existe sur la commune de Montauroux, avec un emplacement réservé, mais la décision de construction n'a pas encore été concrétisée par l'État et la Région.



D'autres idées à explorer

Les personnes rencontrées sur le territoire ont par ailleurs émis de nombreuses idées pour dégager une vision partagée du territoire.

Par exemple, éduquer les enfants et les jeunes à la connaissance du territoire notamment en développant l'école "hors les murs", ou se questionner collectivement sur la question des paysages et de leurs évolutions par exemple en développant les visites commentées mêlant élus, acteurs et habitants, des rencontres sur les questions de la réhabilitation et l'animation des villages, l'habitat autonome (eau, énergie), l'habitat intermédiaire ou en hameaux regroupant plusieurs habitations, l'habitat adapté aux personnes âgées etc...

Les enseignements susceptibles d'en être tirés pourraient être mobilisés pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme mais aussi l'engagement de chantiers concrets, mis en œuvre

par les habitats ou des collectifs d'action susceptibles d'être constitués.

Enfin, de nombreuses pistes ont émergé des travaux pour renforcer l'entraide entre associations, mieux connaître le réseau associatif, partager des informations voire assurer un accompagnement technique et juridique adapté à leurs besoins via, par exemple, la désignation d'un interlocuteur des associations auprès de la communauté de communes, afin de répondre à ces besoins, la création d'une maison des associations pour répondre aux besoins de locaux, ou encore l'organisation de journées mettant en relation associations, entreprises, demandeurs d'emplois et porteurs de projets.

En conclusion, sur la base de ces propositions, et d'autres qui pourraient émerger, le projet de territoire deviendrait l'occasion pour le Pays de Fayence de mettre en place **un dispositif permanent d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet respectueux des habitants et des ressources** du territoire. Il serait l'occasion de définir simplement ce que veut dire habiter un territoire : *«Habiter un territoire, c'est y résider mais aussi participer à sa transformation !»*





ÉCOUTES TERRITORIALES 2023

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

L'équipe écoutante :

Alix Roche, administratrice de l'unadel, bénévole,
Dominique Garet, administrateur de l'unadel, bénévole,
Pierre-Antoine Landel, expert-associé,
Philippe Carbasse, salarié.

Document réalisé par l'équipe des écoutants et l'unadel - photos Maïté Baldi / Reporterre // // // // // © unadel 2023



union nationale
des acteurs
du développement local

contact@unadel.org www.unadel.org

"Laboratoire des territoires d'avenir"

Depuis 1992, l'unadel agit pour un développement local coopératif, sensible et inclusif rassemblant l'ensemble des acteurs et parties prenantes de la vie des territoires.